



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE  
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



DOUANES  
& DROITS  
INDIRECTS

Direction Générale des Douanes et Droits  
Indirects

## Programme des épreuves

**Concours d'inspecteur des douanes  
interne**

# CONCOURS INTERNE

**Analyse, parmi plusieurs sujets proposés, d'un dossier sur l'organisation, les missions et l'action de la direction générale des douanes et droits indirects**

**(Épreuve écrite n° 1 du concours interne)**

## **I- Missions et organisation de la DGDDI :**

- les grandes missions de la douane : mission fiscale, mission économique, mission de protection
- l'organisation des services douaniers et son adaptation au nouvel environnement législatif et budgétaire
- l'actualité de la DGDDI.

## **II- Le commerce extérieur et les mesures douanières :**

- la sécurité de l'espace économique européen ;
- les mesures commerciales et les mesures de protection à l'entrée et à la sortie de l'Union européenne ;
- Le respect des normes.

## **III- Les régimes douaniers et les procédures de dédouanement**

- conduite et mise en douane ;
- l'espèce, l'origine et la valeur en douane ;
- le transit ;
- les régimes économiques ;
- les procédures simplifiées de dédouanement.

## **IV- Le contentieux douanier :**

- les sources et le caractère du droit douanier ;
- les pouvoirs douaniers ;
- les infractions douanières ;
- les actes de procédure ;
- la responsabilité ;
- les sanctions.

## **V- Les contributions indirectes : (législation, réglementation et contentieux)**

- la fiscalité indirecte et les accises ;
- le contrôle des entrepositaires agréés ;

- la réglementation communautaire : détention, circulation et contrôle de l'alcool, des boissons alcooliques et tabacs manufacturés et des produits soumis à accises dans les relations intracommunautaires ;
- les infractions, les peines fiscales et la procédure fiscale en matière de contributions indirectes.

## Cas pratique de comptabilité générale

(Épreuve n° 2b du concours interne)

### **I- Comptabilité générale**

#### A- Généralités :

- l'objet de la comptabilité ;
- les principes comptables ;
- les sources du droit comptable.

#### B- La tenue, la structure et le fonctionnement des comptes :

- l'organisation de la comptabilité (les comptes et la notion de plan comptable, la comptabilité en partie double, les livres de comptabilité et leur tenue, le système centralisateur) ;
- le plan de comptes (cadre comptable, classification des comptes, fonctionnement des comptes).

#### C- L'activité de l'entreprise :

- les produits et les créances d'exploitation ;
- les charges et les dettes d'exploitation ;
- la TVA ;
- les opérations financières ;
- les opérations hors exploitation et exceptionnelles ;
- les opérations de trésorerie et les états de rapprochement ;
- les stocks.

#### D- Les investissements :

- les règles générales de comptabilisation des actifs et des passifs ;
- les acquisitions et cessions d'immobilisation ;
- le financement des investissements.

#### E- Les travaux d'inventaire :

- l'objet de l'inventaire et les modalités de mise en œuvre ;
- les règles générales d'évaluation des actifs, passifs et stocks ;

- l'ajustement annuel des charges, produits et stocks ;
- les amortissements ;
- les provisions et dépréciations.

F- Les opérations spécifiques :

- la détermination et l'affectation du résultat ;
- la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés ;
- les augmentations de capital.

G- Les documents de synthèse :

- les règles d'établissement et de présentation des documents de synthèse ;
- le compte de résultat, le bilan, l'annexe.

H- La comptabilité de gestion :

- les différents types de coûts (achat, production, distribution, revient) ;
- les différentes catégories de charges (fixes, variables) ;
- le seuil de rentabilité ;
- l'imputation rationnelle des charges fixes ;
- le coût marginal.

## **II- Gestion financière**

A- Les soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement et les ratios de gestion

B- L'analyse rétrospective des comptes :

- les tableaux des flux de fonds ;
- les tableaux des flux de trésorerie.

C- La gestion prévisionnelle :

- le plan de financement ;
- le plan de trésorerie.

### **Cas pratique de gestion des administrations**

(Épreuve n° 2 c du concours interne)

#### **I- Organisation générale des services de l'Etat**

A- La répartition des compétences dans l'Etat

- les administrations centrales ;
- les services à compétence nationale ;
- les services déconcentrés.

#### B- La coordination interministérielle

- la coordination gouvernementale, le secrétariat général du gouvernement, les comités interministériels et les délégations interministériels ;
- la coordination déconcentrée , les modalités d'organisation des services déconcentrés.

#### C- Les modalités de la mise en œuvre de la chaîne hiérarchique

- délégation, déconcentration, pilotage, contrôle, compte-rendu, évaluation.

## **II- La politique du personnel**

#### A- Droits et obligations du fonctionnaire :

- les dispositions générales ;
- les garanties ;
- les carrières ;
- les obligations.

#### B- Dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat :

- les dispositions générales ;
- l'accès à la fonction publique ;
- la position du fonctionnaire ;
- la notation, avancement et reclassement ;
- la rémunération, le traitement et la solde ;
- les statuts des agents de catégorie A ;
- la cessation définitive de fonction et cessation définitive d'activité ;
- la discipline et procédure disciplinaire ;
- le régime des congés et des autorisations d'absence ;
- les droits syndicaux ;
- l'hygiène et la sécurité du travail ;
- les CAP et CTP : organisation, composition, attributions et fonctionnement ;

- le Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat : compétences, composition, organisation et fonctionnement.

C- Les facteurs d'évolution :

- l'impact des évolutions communautaires ;
- l'impact de la loi organique relative aux lois de finances ;
- l'impact de la réforme de l'Etat ;
- la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.

### **III- Les politiques publiques**

A- Les instruments des politiques publiques :

- les circulaires et les directives d'orientation ;
- les stratégies territoriales de l'Etat et les enjeux des territoires : projet de territoire, projet de service
- les contrôles : contrôle technique et contrôle de légalité ;
- les contrats de plan Etat-Région ;

B- Les relations avec les acteurs externes :

- les développements des pratiques contractuelles ;
- le travail en réseau ;
- l'Etat et les entreprises ;
- les relations avec les usagers ;
- l'intervention avec les usagers ;
- l'intervention de l'Union européenne ;
- la gestion des fonds structurels.

### **IV- La réforme de l'Etat et la révision générale des politiques publiques**

- l'enjeu et les perspectives des réformes de structure ;
- le développement de nouveaux outils stratégiques : prospective, évaluation ;
- le développement des pratiques de compte-rendu et de mesures. La mise en œuvre des indicateurs de résultats et d'efficience.

## **Finances et gestions publiques**

(Épreuve orale n° 2)

### **I- L'approche globale des finances publiques**

#### A- Les théories politiques et économiques :

- les prélèvements obligatoires ;
- le consentement à l'impôt ;
- la dépense publique.

#### B- Les grands principes :

- les principes budgétaires : annualité, unité, spécialité, universalité, sincérité ;
- les principes fiscaux : légalité de l'impôt, égalité et impôt, nécessité de l'impôt ;
- les principes fondamentaux de la comptabilité publique : ordonnateurs et comptables, responsabilité, unité de caisse.

#### C- Les concepts relatifs aux recettes :

- les catégories de recettes publiques ;
- les prélèvements obligatoires ;
- les classifications fiscales, types d'imposition ;
- les dépenses fiscales.

#### D- L'endettement public :

- la définition, structure, évolution ;
- la gestion et financement.

#### E- Processus et acteurs des finances publiques :

- les administrations financières ;
- les gestionnaires, les ordonnateurs et les comptables ;
- les organismes et les systèmes de contrôle des finances publiques ;
- l'administration de l'impôt : service au contribuable, gestion des systèmes éducatifs, modes de paiement, recouvrement, contrôle fiscal, contentieux.

#### F- Pilotage des finances publiques :

- l'incidence économique des prélèvements obligatoires et des dépenses et de la dette publiques ;
- les apports de l'Union européenne au pilotage global des finances publiques ;
- l'approche consolidée des finances de l'Etat, des finances locales et des finances sociales ;
- la maîtrise de la dépense publique ;
- l'évaluation des politiques publiques.

## **II- Les finances de l'Etat**

### **A- Les lois de finances :**

- les principes et l'architecture de la loi organique du 1er août 2001 ;
- les catégories de lois de finances ;
- le contenu et la structure des lois de finances ;
- la préparation, l'examen et le vote des projets de lois de finances ;
- la mise en œuvre et les modifications des lois de Finances.

### **B- Les ressources de L'Etat :**

- les ressources fiscales ;
- les ressources patrimoniales et diverses ;
- la gestion et le financement de la dette de l'Etat.

### **C- Les dépenses de l'Etat :**

- la nomenclature budgétaire par destination (missions, programmes, actions) et par nature (titres) ;
- les budgets annexes et comptes spéciaux ;
- la portée de l'autorisation budgétaire : globalisation et fongibilité asymétrique, autorisations d'engagement, crédits de paiement, plafonds d'emploi ;
- la justification des crédits et des dépenses au premier euro ;
- les différentes catégories de dépenses et leur évolution.

### **D- La gestion opérationnelle du budget :**

- les responsables de programme, dialogue de gestion et budgets opérationnels de programme ;
- le pilotage par la performance : stratégie, objectifs, indicateurs ;
- les projets et rapports annuels de performance ;
- le processus d'exécution des dépenses.

### **E- Les comptabilités de l'Etat :**

- la comptabilité budgétaire ;
- la comptabilité générale ;
- l'analyse des coûts ;
- le patrimoine de l'Etat (composition, valorisation).

### **F- Les contrôles internes et externes des finances de l'Etat :**



- les contrôles administratifs : comptables publics, corps et services d'audit et de contrôle, inspection générale des finances ;
- la Cour des comptes (missions, organisation, fonctionnement) et la Cour de discipline budgétaire et financière.

G- Les opérateurs de l'Etat :

- le budget ;
- la comptabilité ;
- la tutelle et le pilotage.

### **III- Les finances locales**

A- L'organisation administrative, financière et comptable des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

B- les ressources et les charges des collectivités territoriales :

- les dépenses des différentes catégories de collectivités territoriales : structure et évolution ;
- les ressources fiscales et autres ressources propres des différentes catégories de collectivités territoriales ;
- les transferts de l'Etat : origine, structure, évolution et enjeux ;
- l'emprunt et la gestion de la trésorerie.

C- Procédures de vote et d'exécution du budget :

- le budget des collectivités territoriales et établissements publics locaux : principes, préparation, exécution ;
- les dépenses obligatoires et la règle de l'équilibre.

D- La situation comptable, financière et fiscale des collectivités territoriales :

- les comptabilités ;
- l'analyse financière, la consolidation des comptes.

E- Le contrôle des finances locales :

- le contrôle budgétaire ;
- le rôle des comptables publics ;
- les chambres régionales des comptes : missions, organisation, fonctionnement.

F- Les grands enjeux des finances locales :

- la répartition des ressources et des charges entre différents niveaux d'administration publique ;
- le principe d'autonomie financière et les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la péréquation, verticale et horizontale ;

- les enjeux financiers du développement de l'intercommunalité ;
- les choix des modes de financement des services et investissements locaux ;
- les interventions économiques des collectivités territoriales.

#### **IV- Les finances sociales**

A- La place des dépenses sociales dans l'ensemble des dépenses publiques :

- les différentes catégories de dépenses sociales et leur évolution : maladie, retraite, aide sociale et prestations familiales, emploi ;
- le développement des transferts sociaux : dynamique et enjeux financiers ;
- les acteurs, organismes et administrations en charge des finances sociales.

B- Les différentes modalités de maîtrise des dépenses

#### **V- Les finances de l'Union européenne**

- le budget, sa structure et les instruments financiers de l'Union européenne ;
- les relations financières entre les Etats membres et le budget de l'Union européenne.